

2008-201

Règlement 2008-201 modifiant le règlement 97-101 créant un comité consultatif agricole

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 148.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), ci-après appelée la Loi, toute municipalité régionale de comté dont le territoire comprend une zone agricole établie en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (chapitre P-41.1) a un comité consultatif agricole;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 148.2 de ladite Loi toute municipalité régionale de comté dotée d'un comité consultatif agricole doit, par règlement, déterminer le nombre des membres du comité;

CONSIDÉRANT QUE pour avoir une meilleure répartition territoriale des membres du comité consultatif agricole à l'échelle du territoire municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau il y aurait lieu de modifier le nombre de membres du comité consultatif agricole de huit (8) à dix (10) membres;

CONSIDÉRANT QU' avis de motion a été donné par monsieur Réal Rochon à l'occasion de la tenue le 20 mai 2008 de l'assemblée des membres du conseil;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur le conseiller Michael Francis et appuyé par monsieur le conseiller Laurent Fortin et résolu que le conseil adopte le règlement 2008-201 modifiant le règlement 97-101 créant le comité consultatif agricole de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau décrète, statue ainsi qu'il suit :

ARTICLE 1.0

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.

ARTICLE 2.0

L'article 3.2 est modifié en portant le nombre de membres de huit à dix et en portant la répartition des membres à cinq membres nommés parmi les producteurs agricoles et à cinq membres nommés parmi les membres du conseil.

ARTICLE 3.0 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Pierre Rondeau,
Préfet

André Beauchemin
Directeur général

AVIS DE MOTION	: 20 MAI 2008
ADOPTION DU RÈGLEMENT	: 17 JUIN 2008
AVIS DE PUBLICATION	: 18 JUIN 2008
ENTRÉE EN VIGUEUR	: 18 JUIN 2008